

D'ABORD



AVEC TOUT L'MONDE!



Entrevue

Quitter son appartement pour
habiter dans une ressource p. 4

L'accessibilité à l'information p.3

Crédit photo : André Gaboury



Demander le format
audio du journal
C'est gratuit!

Crédits Comité de rédaction Vol. 8, No.1 :

Éditeur : Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain

Comité de rédaction

Vol. 8, No. 1 : Michel Aubut, Cécile Bellemare, Pierre Dechêne, Sylvie Gagné, Sylvie Giroux, Patrick Mawn, Yvette Muise, Rémi Rousseau, Audrey Villeneuve

Illustration : Sylvie Giroux

Photographies : Hélène Bernier, Lise Dubé, Carl Morneau, Nathalie Nadeau, Michelle Robitaille-Rousseau

Photographie

page couverture : André Gaboury

Personne-ressource

soutien au comité

édition

Juillet-Septembre: Nathalie Nadeau

Soutien aux

journalistes : Nathalie Nadeau

Conception des

maquettes : Hélène Bernier

Infographie : Publications Lysar inc.

Conception logos : Jean-François Boisvert, Kathleen Kelly, Ian Renaud-Lauzé

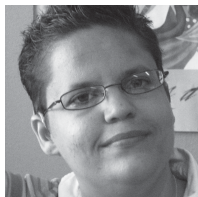
Révision : Nathalie Nadeau

Impression : Publications Lysar inc.

Distribution : Jacques Beaudet, Ronald Demers, Dave Lachance, Serge Plamondon, Rémi Rousseau

Co-distribution : Affiche-Tout

Version audio : Sylvie Gagné



Tirage

« D'Abord avec tout l'Monde! » est imprimé à 10,000 exemplaires et distribué gratuitement dans la région de Québec par le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain.

© 2010 MPD'AQM. Le contenu de « D'Abord avec tout l'Monde! » ne peut être reproduit que s'il est fait mention de la source.

Dépôt légal, 3e trimestre 2010 Bibliothèque nationale du Québec - Bibliothèque nationale du Canada
ISSN-1499-9900 (imprimé) ISSN-1499-9919 (audio)

Également disponible gratuitement en version audio (CD).

Faites-en la demande au bureau du Mouvement.



Pour nous joindre :

2101 1ère Avenue Québec (Québec) G1L 3M6

Téléphone/télécopieur : 418-524-2404

Courriel : mpdaqm@videotron.ca

Site Internet : www.mpdqm.org

Créé en 1983, le Mouvement est un organisme d'entraide, de promotion et de défense des droits et des intérêts PAR et POUR les personnes adultes vivant avec l'étiquette sociale de la « déficience intellectuelle ».

Organisme associé à :

Secrétariat à l'action communautaire autonome

Québec



Dans nos mots

Par Sylvie Gagné



Où j'habite... C'est important. C'est tellement important que ça fait partie des besoins de base de la pyramide de Maslow. On a décidé d'y consacrer le journal vol. 8 no. 1. Dans cette édition, vous trouverez de l'information sur vos droits, des trucs pour mieux trouver l'endroit adéquat, des projets d'avenir, des adresses utiles... Et bien d'autres choses encore.

Mais, qu'est-ce que ça prend pour être bien où j'habite?

« Moi, j'aimerais ça être encore dans mon appartement. J'aurais aimé ça partager mon milieu de vie avec une femme que j'aime. Moi, je fais tout : la bouffe, la vaisselle, le lavage. C'est ben plus que quatre murs; ça prend de l'amour, de l'amitié. Ça prend du monde! Quand c'est pas comme on veut, il faut accepter les choses qu'on n'a pas le choix. Essayer d'être bien dans ma peau. Je regarde les choses que je suis encore capable de faire, des choses que j'aime. Je peux aller voir des amis, aller prendre un café, pas rester tout seul. Il faut dialoguer! »

Michel Aubut

« Moi, j'habite en appartement. J'aime ça avoir mon intimité. Si j'étais obligé d'aller en famille d'accueil, je prendrais le temps de bien connaître les gens avant d'y aller. Sinon, tu te sens pas à l'aise. J'essaierais de trouver d'autres solutions pis je sortrais beaucoup! »

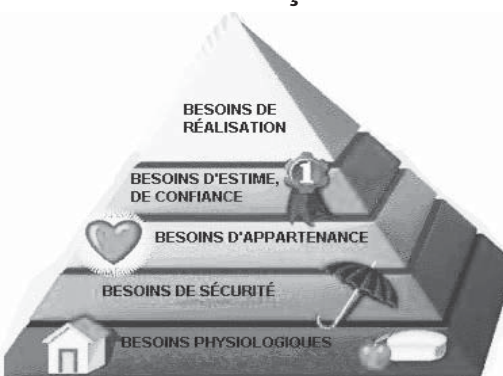
Patrick Mawn

« Moi, je suis bien dans mon appartement tout seul. J'aime ça avoir de la visite. Je suis capable de me faire à manger. Moi, je suis bien où j'habite, Si j'étais obligé de m'en aller, je m'organiserais pour rester tout seul! »

Pierre Dechêne

« Moi, ça m'est déjà arrivé d'être à une place où j'étais pas bien. Ce que je trouvais le plus difficile, c'était de me faire jouer dans le dos. J'ai pris des trucs pour que ça aille mieux : me garder occupé, faire des casse-tête, des mots cachés. Sortir, aller marcher, ne pas rester dans la maison! »

François Bouchard



Pyramide des besoins: l'habitation est, comme la nourriture, à la base des besoins selon Maslow.

« Mon projet, c'est un logement. Je fais déjà des apprentissages. À un moment donné, je vais faire le cours à Louis-Jolliet sur la vie en appartement. Moi, Je veux rester avec ma blonde, pis peut-être sa mère. Vivre en couple : OUI! »

Rémi Rousseau

« Moi, j'aimerais retourner à mon appartement. J'étais libre, plus libre. Être chez-nous. Me faire à manger. Décider pour moi-même. Mon milieu de vie, c'est une place où je peux avoir la paix, être comme un oiseau qui vole. Être libre, vraiment libre! »

Yvette Muise

«Moi, je fais mes affaires et je ne m'occupe pas des autres personnes. J'évite de parler avec la personne avec qui je ne m'entends pas bien. J'ai hâte d'aller en appartement! »

Cécile Bellemare

« Si ça va pas, j'aime mieux rester toute seule jusqu'à ce que ça aille mieux. Je peux en parler avec les personnes avec qui j'habite, avec des personnes proches de moi. C'est comme avec mes amis, je vais parler de ce qui marche pas. »

Audrey Villeneuve

Moi, je suis chanceuse, ça ne m'est pas arrivé d'habiter dans un endroit où je ne me sens pas bien. Si ça m'arrivait... je chercherais une autre place où rester!

Comme on peut voir, certains sont contents, d'autres moins. Certains ont des projets, d'autres ont des regrets. Mais des trucs, ça, on en a! Les idées ne nous manquent pas!

Bonne lecture!

«C'est ben plus que quatre murs; ça prend de l'amour, de l'amitié. Ça prend du monde! »
Michel Aubut



Nos droits



LA SITUATION : Les personnes

Les participants ont été rejoints via le MPDAQM, le Centre de Réadaptation en déficience intellectuelle de Québec et les Centres de santé et services sociaux Québec-Nord et Vieille-Capitale. Bien que seulement 13% des participants vivent en appartement autonome, les résultats servent la population dans son ensemble. Notons que la plupart des études rapportent que près du quart de la population éprouve des difficultés de littératie. C'est-à-dire, des difficultés de lecture, de compréhension, d'élocution, de calcul et d'utilisation des technologies de l'information.

La loi

L'article 44 de la Charte des droits et libertés de la personne et de la jeunesse stipule : « Toute personne a droit à l'information, dans la mesure prévue par la loi ».

Donc, la loi prévoit que tous ont droit à l'information mais, dans les faits, une grande partie de la population éprouve des difficultés à y avoir accès. Il va de soi que sans l'accès à l'information, il est difficile de prendre de bonnes décisions, de connaître et faire valoir nos droits.

LES OBSTACLES IDENTIFIÉS :

La consultation réalisée par le MPDAQM a permis d'identifier quelques facteurs qui rendent difficile l'accès aux services et à l'information.

Les difficultés de littératie compliquent l'accès et la compréhension de l'information. Pour être utile et utilisable, elle doit être disponible mais aussi compréhensible, claire, simple, bien organisée. C'est ce qui s'appelle de l'information accessible. Les personnes ayant participé à la consultation rapportent que l'information de la Régie du logement leur est apparue difficilement accessible.

Le manque de connaissance des droits et la crainte de représailles sont aussi des éléments mentionnés comme limitant l'utilisation des services. Il va de soi que pour connaître nos droits, il faut être en mesure d'avoir accès à

L'ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION DES SERVICES DE LA RÉGIE DU LOGEMENT : POUR VOUS COMME POUR NOUS!

Le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain (MPDAQM) a réalisé une consultation sur l'accessibilité des services de la Régie du logement auprès de 61 personnes vivant avec l'étiquette de « déficience intellectuelle ». Cette consultation, complétée en mai 2009, a permis d'identifier certains obstacles communs à monsieur et madame tout l'monde et de proposer des pistes de solution.

cette information et qu'elle soit compréhensible. Quant à la crainte de représailles, elle est plus facilement présente lorsqu'on connaît peu ou pas nos droits ou qu'on ne sait pas comment les faire valoir.

Pour pallier ces difficultés, les participants mentionnent avoir eu recours à un intervenant ou à un proche pour utiliser les services de la Régie du logement. Ceci vient à l'encontre du désir d'autonomie et des valeurs d'intégration sociale des personnes. La participation citoyenne s'en trouve brimée.

DES PISTES DE SOLUTION :

Pour le MPDAQM, identifier les obstacles ne constitue qu'une étape. Il faut ensuite cibler et mettre en place des solutions. Les personnes qui ont participé à la consultation ont identifié quelques pistes de solutions pouvant favoriser leur utilisation des services de façon autonome.

La formation du personnel de la Régie du logement pourrait augmenter leur autonomie. En effet, si les agents d'information de la Régie du logement étaient sensibilisés à l'importance d'une information simple, claire et accessible, les personnes seraient mieux servies en termes d'information. Elles auraient une meilleure compréhension de leurs droits et devoirs et de la façon de les exercer. Dans un tel contexte, elles auraient plus aisément recours aux services.

Dans le même sens, la simplification du système de boîtes vocales augmenterait les possibilités pour les personnes d'utiliser les services par elles-mêmes. Les participants ont rapporté avoir éprouvé de la difficulté à se retrouver dans les dédales des boîtes vocales de la Régie du logement. Une voie simplifiée donnant directement accès à une personne qualifiée pour fournir de l'information accessible serait fort utile en ce sens.

Les remarques précédentes s'adressent aussi au site Internet de la Régie du logement. Les participants à la consultation ont mentionné avoir éprouvé de la difficulté à bien comprendre et

à savoir où se diriger pour obtenir les renseignements dont ils avaient besoin. Un langage simple, clair, bien structuré et l'utilisation de pictogrammes favoriseraient l'autonomie des personnes. D'ailleurs, il existe certaines normes de base garantissant une accessibilité minimale des sites Web. Le respect de tels critères rapporte à tout l'monde. Cependant, ça n'élimine pas la nécessité d'avoir accès à Internet et de savoir naviguer.



La simplification du système de boîtes vocales augmenterait les possibilités pour les personnes d'utiliser les services par elles-mêmes.

LA SUITE :

Les résultats de cette consultation ont été remis à la Régie du logement qui a mentionné son ouverture à procéder à des améliorations. Le MPDAQM suit la progression de près. Bien entendu, les commentaires des personnes ayant participé à la consultation pourraient être tout aussi valables en lien avec d'autres services que la Régie du logement. C'est pourquoi nous poursuivons nos démarches favorisant l'accès à l'information, si essentielle à la participation citoyenne.

Source : Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain (2009). « L'information et les services de la Régie du Logement du Québec, j'y aurais davantage accès si... », rapport de consultation, 5 pages.



Rendez-vous

Septembre arrive à grands pas!

Ce sera le moment de reprendre les activités d'entraide, de promotion et de défense des droits.

Nos Jeudi-info
Centre Marchand 2740, 2ème Avenue
de 19h00 à 21h00

23 septembre :

La participation sociale des personnes âgées sous la loupe! Madame Émilie Raymond, chercheuse de l'Institut national de santé publique, partagera les résultats de sa recherche sur le sujet.

Bienvenue à toute la population!

21 octobre :

La loi sur la téléphonie cellulaire a été modifiée. Qu'est-ce que ça change pour le consommateur. Nous recevons Madame Diane Bradette de l'Office de la protection du consommateur qui expliquera ces changements et répondra à nos questions.

Pour informations : 418 524-2404



Entrevue



par Michel Aubut

Quitter son appartement pour habiter dans une ressource

« Parfois, c'est comme acheter une auto sans faire d'essai routier! »

Avoir vécu toute sa vie en appartement et, à un certain âge, devoir s'habituer à vivre avec d'autres personnes dans un environnement où on a moins de pouvoir. Ça peut sembler simple mais... Est-ce que ça l'est vraiment? Le journal rencontre Monsieur René Gingras, une personne qui a vécu la situation.

René, combien de temps tu es resté en appartement?

Moi, je suis rentré en appartement vers 1982. Ça doit faire une trentaine d'années, là, que je suis parti de chez mes parents. Pis ça va faire deux ans au mois de novembre que je suis ici.

La maison ou que je reste, c'est une maison privée. Il y a environ 23-24 personnes qui restent ici.

Pourquoi tu as laissé ton appartement?

Bonne question! J'aurais voulu rester là le plus longtemps possible parce que mon petit logement, je l'aimais bien. Mais la dernière année, quand il pleuvait pis qu'il fallait que j'aie me chercher de la nourriture, ça me fatiguait. Le transport en commun pour aller me chercher du lait, de la nourriture, c'était ben pénible...

Qui a pris la décision, toi ou quelqu'un d'autre?

La décision de rentrer ici, ça été rapide. On m'a présenté une Cadillac, mais j'ai pas eu le temps de me revirer de bord pour voir si ça faisait mon affaire. J'ai pas eu le temps de faire un essai. J'ai pas eu le temps d'aller voir chez d'autres vendeurs. Je suis déçu dedans présentement. La décision, je l'ai pris un peu trop vite pis j'aime pas ben ben ça prendre une décision vite. Mais, c'est pas grave, asteur, le pot y est cassé. Y faut faire avec.

Comme tu sais, la situation n'est pas facile. Dans un contexte comme celui-là, quels seraient les conseils que tu donnerais aux intervenants? Quels sont les choses qu'ils pourraient faire pour être plus aidant?

Ben oui, il n'y a pas assez de places et les intervenants, même s'ils veulent bien nous aider à trouver l'endroit le plus adapté, ils ne peuvent pas faire de miracle.

Les intervenants, y faut pas qu'ils décident à notre place. C'est pas bon ça. Il faut pas qu'ils nous pressent en disant : « Fais-ça vite, on a pas trouvé d'autres places pour toi! ». Moi, je veux qu'ils m'aident à choisir, pas qu'ils décident à ma place.

Aussi, il faudrait qu'ils préparent notre nouvelle place avant qu'on arrive. Qu'ils expliquent aux autres qu'on a des compétences, qu'on est capable.

Il faudrait aussi que les intervenants donnent aux personnes plus d'information sur leurs droits... Leurs obligations aussi...

En terminant, monsieur Gingras approuve certaines suggestions pouvant faciliter l'intégration dans un nouveau milieu. Il pense que le jumelage avec une personne qui connaît bien le nouveau milieu de vie pourrait aider à créer des liens avec les autres, à mieux connaître les lieux et les différents intervenants.

« Ça serait bon pour connaître les airs de la place ! »



Illustration réalisée par Sylvie Giroux



Un milieu de vie: «C'est ben plus que quatre murs...»

Quelques définitions:

Un appartement supervisé est un appartement intégré à même une ressource intermédiaire (RI). Offert aux usagers qui désirent faire l'apprentissage de la vie en appartement.

La ressource de type familial (RTF) est un milieu de vie qui répond aux besoins des usagers à l'intérieur du cadre d'une famille. Les usagers et les responsables vivent dans la même maison ou appartement.

La résidence intermédiaire (RI) est une ressource qui s'apparente aux RTF à l'exception que, dans ce cas-ci, l'usager nécessite des soins plus importants et un encadrement plus serré.

La ressource intermédiaire spécialisée (RIS) offre des services de soutien ou d'assistance spécialisés intensifs et adaptés pour les personnes qui manifestent des troubles du comportement ou des troubles envahissant du développement. Elles bénéficient d'une présence éducative sur place d'au moins 10 heures par semaine.

La résidence à assistance continue (RAC) est une formule résidentielle qui s'adresse aux usagers, qui par la complexité de leur problématique, requièrent des interventions de nature spécialisée et intensive. Cette ressource relève directement de l'établissement qui y affecte du personnel, qui se relaie sur une base de 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Source :
CRDI de Québec, (2005). Le continuum résidentiel.



La boîte à outils

par Patrick Mawn

Les déménagements, ça peut être stressants! Souvent, ça vient avec d'autres changements : une séparation, un nouveau travail, des problèmes de santé. Plus on est préparé, mieux c'est. Nous avons cherché dans des journaux, des brochures, des sites Internet, les meilleurs trucs pour trouver le meilleur endroit. Pour ce qui est d'emballer, gardons ça pour une autre fois!

Avant de s'installer à une nouvelle place, il y a plein d'étapes. Il faut connaître nos besoins, être capable de les dire. Ensuite, il faut savoir ce qui existe pour pouvoir choisir. Avant de se décider, il faut évaluer les différents endroits.

Mes besoins : les connaître et les exprimer

C'est pas toujours facile d'identifier nos besoins. Quand vient le temps de les exprimer aux autres, c'est encore plus difficile. Pour m'aider, il y a la trousse PSI qui permet d'utiliser des images, des cartes-photos, pour exprimer comment je me sens, ce que j'aime ou pas, ce dont j'ai besoin, etc. Plusieurs organismes ont la trousse PSI. On s'informe au MPDAQM.

Maintenant que j'ai identifié mes besoins et que je les ai fait connaître à mes proches ou à mon intervenant, il faut aussi que je sache ce qui existe.

Savoir ce qui existe: les ressources publiques et privées

Les intervenants du CRDI et du CLSC connaissent bien les Ressources Inter-médiaire (RI), les Ressources de Type Familial (RTF), les CHSLD, etc. Ils savent comment faire les démarches pour y avoir accès. Par contre, dans la région de Québec, il manque de ressources. Il faut être patient et faire un peu de compromis.

Il y a les coopératives d'habitation, les offices municipaux d'habitation (ce qu'on appelle HLM), les appartements réguliers, les chambres et pensions, etc. Pour ces ressources, je peux chercher à plusieurs endroits : les annonces classées des journaux, les sites Internet, les babillards, etc. Il y a aussi le « bouche-à-oreille », en parler aux gens qu'on connaît.

Maintenant que mes recherches m'ont permis d'identifier quelques endroits intéressants, il faut choisir le meilleur!

Choisir mon nouvel environnement : évaluer, donner des points

Avant de décider, il faut évaluer. Le meilleur moyen est de faire une liste des items importants pour moi et de donner des points pour ces items à chaque endroit que je visite. Un peu comme le pointage au hockey. C'est comme ça qu'on va savoir qui fait les séries!



Voici quelques items, pour donner une idée :

- le prix,
- les services qui sont inclus,
- l'accès au transport en commun,
- la proximité des services,
- la possibilité de continuer mes activités,
- la possibilité de me faire des amis, etc.

Il faut aussi savoir qu'un quartier et un immeuble, ça peut être bien différent le jour et le soir, la semaine et la fin de semaine. Les différents moments donnent des indices de la lumière, du bruit, de la qualité du logement... Aussi, quand c'est possible, on peut parler avec les locataires. Ils peuvent donner des informations précieuses : comment le propriétaire s'occupe de son édifice, la relation avec les voisins, etc.

Voilà, c'était quelques trucs pour mieux choisir notre lieu d'habitation. En terminant, voici une liste de ressources qui peuvent aider dans des domaines plus précis.

Bonnes recherches!

« Donner des points à chaque endroit que je visite. Un peu comme le pointage au hockey. C'est comme ça qu'on va savoir qui fait les séries! »



Modification de la situation financière

38 points

Modifications des conditions de vie

25 points

Modifications des habitudes personnelles

24 points

Changement de résidence

20 points

Changement dans les activités sociales

18 points

Modifications des habitudes alimentaires

15 points

L'échelle d'évaluation du stress accorde des points à différents événements de vie selon le niveau de stress qu'ils provoquent. Plus le pointage est élevé, plus l'événement génère de stress. Les points s'additionnent lorsque les événements arrivent dans une même période de vie, soit environ un an.

Source : Association canadienne pour la santé mentale – Chaudière Appalaches

Pour en savoir plus :



Mon appart, mes droits!

Un site Internet expliquant bien les différents volets de la location d'un logement.

www.monappart.ca

Société d'habitation

Capsules conseils locataires répondant à une multitude de questions. On y a accès via :

www.habitation.gouv.qc.ca



La trousse : Guide pour exprimer mes besoins.

Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain

(418) 524-2404 www.mpdaqm.org

BAIL, Bureau d'animation et information logement

Soutient les locataires dans l'exercice de leurs droits.

(418) 563-6177

Commission d'accès à l'information

Voit à la protection des renseignements sur les personnes. On le consulte pour savoir ce qu'il est important de ne pas donner comme renseignements personnels.

(418) 528-7741 www.cai.gouv.qc.ca



Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

S'assure que les droits des personnes sont respectés. Cet organisme publie un guide anti-discrimination pour la location d'un logement.

(418) 643-4826 www.cdpcd.qc.ca



Dans nos mots



Par Cécile Bellemare et
Michel Aubut

Point de vue de madame Julie Brodeur

Le 27 mai dernier, le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain assistait à la journée pré-congrès de l'AQIS, journée consacrée à l'hébergement. Plusieurs projets novateurs ont été présentés. Madame Julie Brodeur a témoigné de son vécu de locataire au sein d'une de ces ressources, l'organisme Premier Envol.



Madame Julie Brodeur en compagnie de Madame Karine Gauthier, coordonnatrice de Premier Envol

Julie Brodeur est la cadette de sa famille. Elle a vu ses frères et sœurs quitter, l'un après l'autre, la maison familiale. Ça lui a donné le goût, à elle aussi, d'aller vivre en appartement.

Il y a trois ans, elle a quitté la maison de ses parents pour aller vivre dans son appartement supervisé. Sa mère l'a accompagnée dans ses démarches. Elle se rappelle avoir ressenti du stress lors de la visite du logement. Elle voulait s'assurer qu'il n'y avait pas de défaut dans l'appartement et qu'elle y serait confortable. Aussi, elle a fait son budget elle-même.

Madame Brodeur souligne qu'en cas de difficulté, elle peut compter sur sa famille et les personnes-ressources de Premier Envol. Par contre, elle lutte pour prendre sa place, sa place à elle, tant dans sa famille que dans la société. Madame Brodeur a ses propres idées, ses propres opinions. Elle réfléchit et prend ses décisions. D'ailleurs, elle poursuit ses apprentissages en fréquentant un organisme d'alphabétisation de sa région, Maskinongé.

Avec beaucoup d'humour, cette jeune femme encourage les gens à poursuivre leurs démarches et à ne pas abandonner. Elle souligne que le cheminement est long mais que le résultat en vaut le coup. Elle souhaite, un jour, vivre dans un appartement « normal », comme tout l'monde!



La journée pré-congrès milieux de vie alternatifs, novateurs et sécuritaires, Du rêve à la réalité, IQDI mai 2010

D'autres ressources alternatives existent un peu partout au Québec. En voici quelques-unes :

Premier Envol :

Des appartements supervisés offerts aux personnes adultes de Maskinongé qui vivent avec l'étiquette de « déficience intellectuelle » et ayant besoin d'accompagnement. Premier Envol s'appuie sur la reconnaissance des capacités de la personne et la soutient dans la réalisation de son projet de vie. Un service de supervision 24 heures sur 24

Pour informations :

20 Marcelle-Ferron # 1,
Louiseville (Québec)
J5V 0A1 (819) 228-3241

Le logement à soutien gradué du CRDI Normand-Laramée :

Cette ressource est située à Laval et s'adresse aux personnes vivant avec l'étiquette de « déficience intellectuelle » ou de trouble envahissant du développement (TED). Une personne pivot, issue de la communauté, agit comme filet de sécurité et assure le soutien nécessaire.

Pour informations :

304, boul. Cartier Ouest Laval (Québec)
H7N 2J2 (450) 972-2099

L'Envol :

Situé à Saint-Pascal de Kamouraska, l'Envol dispose de 4 appartements et 6 studios, dont certains sont adaptés. Une supervision 24 heures par jour est offerte aux résidents qui profitent aussi d'une salle à manger communautaire. Ces logements s'adressent aux personnes vivant avec une limitation physique et/ou intellectuelle.

Pour informations :

261, avenue Chapleau Saint-Pascal
(Québec) G0L 3Y0

Les Habitations adaptées de Bellechasse :

Des logements 3 ½ et 4 ½ disponibles aux personnes vivant avec une limitation intellectuelle ou physique mais capable d'habiter seul. On y trouve un service de préparation des repas, une buanderie et une coopérative de services.

Pour plus d'informations :

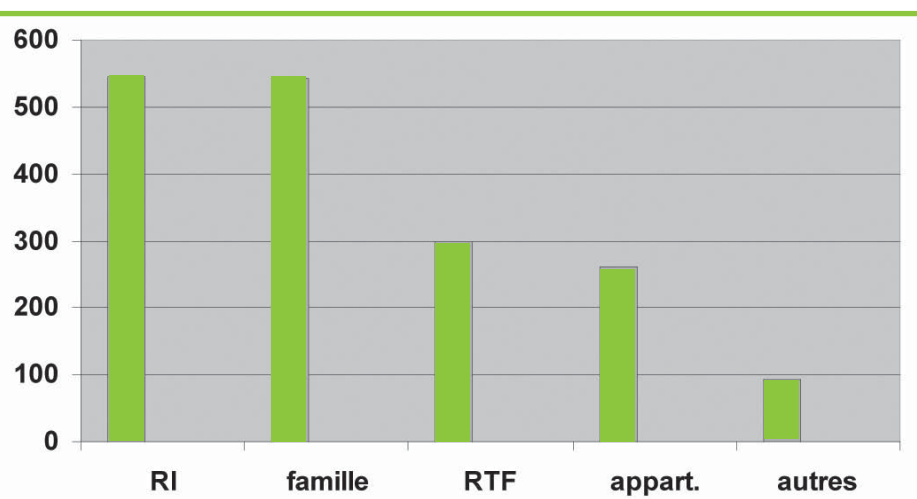
84, boulevard Bégin Ste-Claire (Québec) G0R 2V0 (418) 883-1300

Appartements Rosa Blanda :

À Boisbriand, 6 logements 3 1/2 occupés par des personnes vivant avec l'étiquette de « déficience intellectuelle » qui habitaient avec leurs parents vieillissants. Une personne-ressource loge sur place et aide les locataires à développer leur autonomie.

Pour plus d'informations :

Monsieur Guy Bérubé, président fondateur (450) 420-1509



Répartition des usagers du CRDI de Québec, de 18 à 99 ans, selon le type d'hébergement en 2010.

Dans notre région : Quelques chiffres...

Maison, appartement : 162
Appartement supervisé : 2
Chambre et pension : 98
Ressource privée : 25
Famille naturelle : 543
RTF : 300
Résidence personnes âgées : 1
RI : 545
RAC : 51
CHSLD ou CHSCD : 4
Autres : 12

Note : Au moment d'aller sous presse, le journal ne disposait pas des données des CSSS de la région.



Personnalité



Par Yvette Muise

Comment tu te sens?

« Je me sens pas mal heureux! Je ne savais pas que c'était moi! Je suis tout ému et je suis fier de moi. Merci à toute l'équipe et à ceux qui ont voté pour moi. Quand ils m'ont nommé, le cœur me battait à 140 kilomètres à l'heure. Je pensais jamais d'être élu; je me remets tranquillement de mes émotions. Le monde est très fier de moi. Ils ont vu ma plaque, pis ils m'ont félicité. Ils disent que c'est vrai que je suis un bon gars. Que je ne suis pas un gars qui se décourage. Je suis pas mal attentif aux gens. Ils disent que je ne lâche pas et que je ne dis jamais non. Je suis très content d'être le bénévole de l'année. » (Rires...)

Pourquoi est-ce que tu penses que tu as été nommé bénévole de l'année?

« Parce que j'ai fait plusieurs pas que je voulais faire au Mouvement. J'ai fait la journée des Mouvements, j'ai aidé ben du monde à faire des choses, des envois de lettres, aider des membres, ceux qui en ont besoin. J'ai fait mon bénévolat pis j'étais vraiment ému quand on m'a nommé. Ça me fait du bien. Ça me remonte le moral. Je vais tout faire pour être heureux de ça durant l'année qui s'en vient. Continuer d'aider d'autres gens. »

Je suis heureuse avec toi parce que c'est un événement historique. On est bénévole de l'année juste une fois dans une vie. Dis donc, Carl, quand est-ce que tu as commencé à faire du bénévolat?

« Hé boy, j'ai commencé jeune. (Rires). J'allais à l'école primaire. J'ai commencé comme ça, par des petites jobines. Ça s'appelait, dans ce temps-là, Jobines pour Jeunesse, à Château Richer. J'ai commencé là à entretenir les terrains, à m'occuper

des enfants en fauteuil roulant, aider les gens qui ont une déficience intellectuelle légère. Pis, j'ai grandi avec ça. Au secondaire... Plus que j'avais, plus que j'ai grandi, j'ai continué de faire du bénévolat. Aussi, j'ai travaillé dans un magasin, avec les sœurs, l'Armée du Salut. J'ai fait à peu près sept ans de bénévolat. C'est comme ça que tu grandis. Ça t'aide en même temps. Tu aide les gens pis eux, ils te disent MERCI de les aider. »

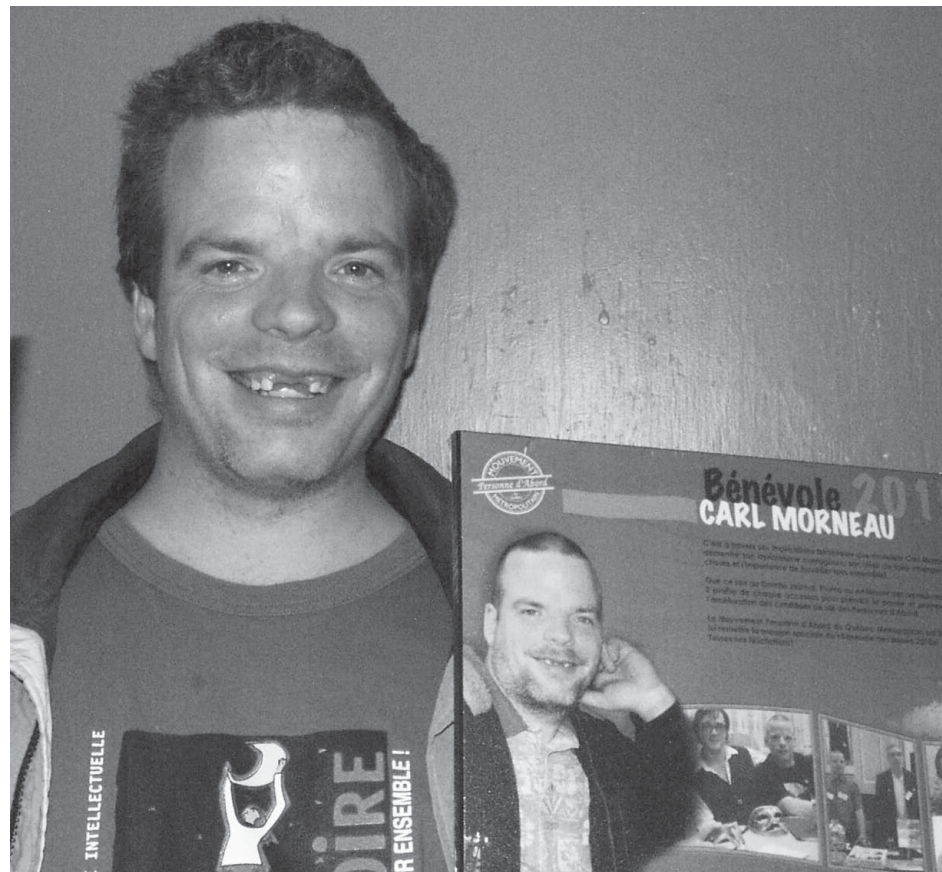
C'est gentil ça. Parce qu'on a toujours besoin des autres.

As-tu déjà fait du bénévolat ailleurs?

« Oui, j'en ai fait ailleurs mais pas plus que pour le Mouvement. J'en fais plus au Mouvement que j'en ai fait ailleurs. Au Mouvement, c'est une place, parce qu'on a plusieurs choses à faire comme la préparation des journées spéciales, le comité promo, le comité journal, la Semaine québécoise des personnes handicapées, quand on est allé au Parlement dernièrement. Ça prend beaucoup de préparation. Ça prend beaucoup de mémoire, de patience pour faire ces choses-là. C'est pour ça que le Mouvement il m'apporte plus. Parce que c'est un organisme qui est pas mal attaché à moi aussi. Il y a beaucoup de gens que j'aime aussi là-dedans : les intervenants, les employés, les membres du Mouvement. Ça me tient à cœur vraiment parce que c'est des gens que j'aime vraiment beaucoup. C'est des gens qui travaillent ensemble aussi. On le dit : plus qu'on est nombreux, plus qu'on a du fun. Plus qu'on est nombreux, plus qu'on a de la joie. Au Mouvement, c'est un centre qui fait beaucoup avancer les choses. La défense des droits surtout. C'est quelque chose qui me tient à cœur aussi parce que c'est important pour aider les gens qui en ont



Tout jeune, il se souciait déjà des autres.



Carl Morneau très heureux d'avoir reçu le titre de bénévole de l'année.

besoin. Les loyers, ça se donne pas, les choses que le monde bouge pas ben... Nous autres, on est capable de faire bouger les choses. »

Carl, tu as été un bout de temps à Montréal. Pourquoi t'as décidé de revenir à Québec?

« Ben justement, je suis revenu à Québec parce que c'est ma ville natale. Je m'ennuyais beaucoup. Moi, je suis né en 1975 à Québec pis c'est ma ville. C'est plus important que Montréal parce que Montréal c'est une belle ville mais... Il y a trop de monde. Trop dangereux pour moi. La ville de Québec, c'est plus important. (Rires) »



Monsieur Morneau en plein travail bénévole!

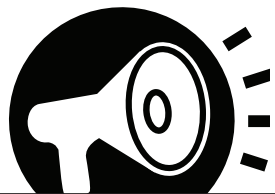
S'il y avait un dossier que tu voudrais faire avancer plus que les autres au Mouvement, ça serait lequel et pourquoi?

« Il y en a tellement de dossiers que... Un seul dossier, ça serait la pauvreté. Les gens qui sont en foyer, ceux qui sont en institution. Ceux qui sont là-dedans, il faut les sortir. Il faut qu'ils soient dans des résidences en commun, avec le groupe parce que... C'est ça le dossier que j'aimerais travailler. Que tout l'monde vive avec tout l'monde. Ça, c'est le dossier que j'aimerais travailler! »

On te remercie. Tu as bien parlé, ça va t'aider. Bonne route avec ton année. On est content de t'avoir au Mouvement!



Cette photo nous démontre que le titre du bénévole de l'année n'est pas le premier trophée remporté par Carl Morneau!



Par Audrey Villeneuve et Rémi Rousseau

Le 19 juin, les finissants de la formation « vie en appartement » du programme d'intégration sociale offert par le Centre Louis-Jolliet recevaient leur diplôme. Cette formation permet aux étudiants de développer des compétences utiles à la vie en appartement par des activités concrètes. Le journal D'abord avec tout l'monde a recueilli les commentaires de quelques finissants.

Être finissants; comment on se sent?

« Ma formation... en apprenant par rapport à la cuisine... j'ai appris beaucoup de choses, c'était l'fun. Malheureusement, c'est fini mais... Recevoir mon diplôme, je suis très contente pis je suis satisfaite aussi de mon année. Non, je n'ai pas de projet d'appartement pour bientôt. Peut-être plus tard! »

Caroline

« Ma formation, c'était l'fun. Oui, c'était l'fun. Recevoir le diplôme, ça fait quelque chose; je suis nerveux. Je suis fier! J'ai pas encore de projet pour aller en appartement, pas encore! »

Luc

« J'ai aimé ça l'école cette année. Ça me fait quelque chose d'avoir un diplôme. Ça me fait peur un peu. Je suis énervée. C'est un beau stress! Présentement, je n'ai pas de projet d'aller en appartement... Je suis fière d'avoir fini mon école de la vie en appartement! »

Nancy



« On a passé une très belle année 2010 à l'école Louis-Jolliet. Moi, j'ai été élu au conseil étudiant... C'est une année pleine d'implications... On avait des bons professeurs : Josée Mainguy, Lison. On avait un éducateur qui s'appelait Bruno. Lui, il nous aidait si on avait des problèmes. On les réglait nos problèmes. Moi, je reste en appartement. Ça va faire un an bientôt le 12 juillet. Et ça fait 2 ans et 19 jours que je suis avec ma blonde. »

Claude

« Je suis heureuse de tout ça. Épanouie, toute! Ben, un diplôme, je suis super contente. Je suis heureuse pis je pense que je l'ai mérité... Là, présentement, je vis avec mon chum Claude en appartement supervisé. On va passer encore une autre année à la même place. Après ça, on va aller dans un 4 ½. Ça va faire un an au mois de juillet qu'on est en appartement supervisé. On va faire une autre année à la même place ou on est. Je recommanderais de faire la formation à une autre personne parce que ça vaut la peine d'y aller et de réussir... Je suis fière d'être rendue ou je suis rendue, de poursuivre mon chemin. De quitter l'école pis de faire d'autres choses. C'est ça le rôle de la vie! »

Lise

Je suis fière d'être rendue ou je suis rendue...

Lise



Crédit photos : Lise Dubé

Pour en savoir plus, vous pouvez communiquer avec le Centre Louis-Jolliet au (418) 525-8230

Notre participation sociale: De plus en plus vert vous!

Un **MERCI** chaleureux aux différents établissements et partenaires qui ont contribué au succès notre activité de sensibilisation dans le cadre de la Semaine Québécoise des Personnes Handicapées. En utilisant les napperons créés par le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain, vous avez contribué à sensibiliser la population à la réalité des personnes handicapées.



10,000 napperons



3,120 napperons



2,000 napperons

RESTAURANT - BAR
LA VÉRANDA

2,000 napperons



1,000 napperons



1,000 napperons

Cafétéria CH
St-François d'Assise

800 napperons



750 napperons



560 napperons



520 napperons



500 napperons



500 napperons



300 napperons



200 napperons



200 napperons

Missionnaires
de la charité

125 napperons

Association
pour l'intégration sociale
Région de Québec

25 napperons

Partenaires financiers et
soutien à l'activité



Un MERCI tout spécial à monsieur
Martin Deschamps qui a accepté
d'autographier quelques napperons
pour nos bénévoles.